



Votre checklist pour lancer votre site e-commerce

**Vous êtes prêts à vous lancer dans la création d'un site e-commerce ?
Vous avez choisi une solution ?
Voici notre checklist pour démarrer sur des bases solides et gagner du temps.**

Vos produits

- Sélectionnez les produits à mettre en vente sur votre site. Assurez-vous d'avoir pour chaque produit : un descriptif court et précis, des photos de qualité et des informations utiles aux acheteurs (prix, TVA, taille, coloris, dimensions, composition...). Donnez-leur envie d'acheter et répondez aux questions qu'ils se posent.

○ **Notre conseil** Commencez par quelques produits, testez puis enrichissez votre catalogue au fur et à mesure.

Les moyens de paiements

- Paiement en ligne par carte de crédit, à la livraison ou en magasin - Préférez les options qui répondent le mieux aux besoins de vos clients et choisissez un prestataire de paiement compatible avec la solution de site e-commerce que vous aurez choisie (Paypal ...).

○ **Notre conseil** Si vous le pouvez, favorisez le retrait en magasin qui sera économique pour vos clients et aussi pour vous!

Marketing et promotions

- Définissez déjà comment vous allez diffuser la nouvelle et invitez les acheteurs à découvrir vos produits. Mettez en place des remises et des promotions de lancement pour attirer les clients.

○ **Notre conseil** Définissez quelles cibles de clients vous voulez toucher et communiquez sur les canaux qu'ils utilisent (Facebook, Instagram, Tik Tok, e-mailing, SMS, sites partenaires ...).

Les options de livraison

- Déterminez comment et à quel tarif livrer vos produits ou vos services (à domicile, en magasin, en ligne...) puis choisissez un ou plusieurs prestataires de la place (Chronopost ...).

○ **Notre conseil** Pensez à ajuster votre gestion de stocks aux exigences des acheteurs en ligne (délais de plus en plus courts, gratuité...).

Les pages légales

- Votre site devra afficher vos Conditions Générales de Vente (modalités de paiement, politique de retour, de remboursement...) ainsi que votre Politique de gestion des Données Personnelles. Assurez-vous que les contenus sont conformes aux lois et réglementation en vigueur.

○ **Notre conseil** Faites-vous accompagner par un juriste. Des plateformes juridiques en ligne proposent également des services de rédaction de pages légales (Legalstart, CaptainContrat, LegalPlace...).

Pour en savoir plus



<https://visibilite.orange.fr/>

Orange accompagne les indépendants et les créateurs